



## Les enjeux numériques

Avez-vous déjà pris conscience de la manière dont votre téléphone portable, même posé à l'envers, peut vous perturber dans vos activités quotidiennes ? Si l'on ajoute à cela la multiplication des publications sur les réseaux sociaux, les notifications incessantes et les messages textes, il devient difficile de maintenir une concentration optimale. Maintenant, imaginez que votre cerveau soit encore en développement. Quels effets les écrans, qu'il s'agisse de téléphones, de tablettes, d'ordinateurs ou de tous autres dispositifs numériques, peuvent-ils avoir sur l'activité cérébrale et l'évolution cognitive de nos jeunes ?

L'exposition excessive aux écrans, l'accès aux réseaux sociaux, la dépendance aux jeux vidéo et la cyberintimidation sont devenus des sujets de débats incontournables dans la société actuelle. Qui, aujourd'hui, n'a jamais été confronté à l'un de ces enjeux ? Il semble désormais que chaque acteur du secteur éducatif, qu'il soit enseignant, personnel de soutien ou parent, soit constamment face à ces défis. La question qui se pose est : Comment se fait-il que personne n'a encore écrit le livre *Comment gérer les écrans pour les nuls* ?

### Coup d'œil sur les pays scandinaves

En Europe, plus particulièrement dans les pays scandinaves, réputés pour leur avance en matière d'innovation pédagogique, les préoccupations liées au numérique

Suite en page 4



## Éclipse médiatique et paternalisme de François Legault

Édito du président

Depuis quelques semaines, le dossier de l'éducation semble avoir disparu de l'agenda politique du gouvernement. Comme bien d'autres enjeux fondamentaux, il a été relégué aux oubliettes, éclipsé par un plan d'action nationaliste qui monopolise l'espace médiatique.

Difficile de consulter une page de journal, une chaîne d'informations ou le site web d'un média sans entendre parler de notre voisin américain. L'élection de Donald Trump et la guerre tarifaire qui s'en suit mobilisent toute la classe politique canadienne et québécoise. L'équipe de François Legault profite également de cette situation pour polariser l'opinion publique sur plusieurs enjeux identitaires.

Premièrement, jeudi, la CAQ nous présentera son projet de loi-cadre sur l'intégration des immigrants. Celui-ci servirait à « favoriser la "cohésion sociale", tout en protégeant l'identité québécoise et ses valeurs communes, dont l'égalité homme-femme, le fait français et la laïcité. »<sup>1</sup> Deuxièmement, le ministre Simon Jolin-Barette planche présentement sur la création d'une constitution québécoise.

Ce ne sont pas là des enjeux anodins. Ils s'inscrivent dans une stratégie bien rodée par laquelle le gouvernement détourne l'attention des crises qui affectent notre société, mais qui ne servent pas ses intérêts démagogiques. Elles brûlent pourtant tout autant que les menaces du président américain.

Je réfère ici, notamment, à l'éducation ! Notre système poursuit son effondrement sous le poids des compressions et du manque de ressources. L'éducation étant bien moins glamour que l'économie pour un comptable de formation, le premier ministre n'accorde cruellement plus sa

priorité au règlement des problèmes complexes qui l'affligent.

J'ajouterais même que, fidèle à sa stratégie du « bon père de famille », il exploite les tensions internationales pour se repositionner en leader rassurant, comme il l'avait fait durant la pandémie. Paternaliste à souhait, la stratégie de la CAQ laisse fuir plusieurs incohérences.

Tout d'abord, comment justifier la création d'un « modèle d'intégration nationale » des personnes immigrantes tout en sabrant les cours de francisation à l'éducation des adultes ? Comment prétendre valoriser l'avenir collectif du Québec alors que l'on impose de nouvelles coupures dans le réseau de l'éducation qui se répercuteront pendant longtemps ?

La réponse : François Legault et son parti politique savent que les intentions de vote en faveur du gouvernement en place s'effritent rapidement à l'approche des élections de 2026. Les discours paternalistes et le virage identitaire n'ont rien d'une coïncidence : ce sont des tentatives désespérées de reconquérir un électorat déçu, en ressortant la carte du « Papa Legault », défenseur de la nation québécoise. Tout ceci en évitant soigneusement d'aborder certains enjeux qui font mal à sa cote de popularité, principalement, les services publics.

Notre devoir, en tant qu'acteurs du milieu de l'éducation, est de ne pas nous laisser duper. L'éclipse médiatique obstrue peut-être notre quotidien. Mais, il nous appartient de rappeler haut et fort que l'éducation est le socle sur lequel repose notre société. Celle-ci mérite mieux que des promesses creuses et des stratégies électoralistes.

**Jean-François Guilbault**

Président du Syndicat de Champlain



## Commandes du prochain planificateur 2025-2026

Eh oui, il est déjà temps de commander votre exemplaire du planificateur *L'Outil de travail quotidien* pour l'an prochain ! Adapté à vos besoins, ce planificateur vous aidera à rester organisé en tout temps. Il offre de nombreux espaces pour la planification, une caricature d'actualité, des périodes modulables selon votre emploi du temps, et bien plus encore.

La personne déléguée de votre établissement a été avisée des directives pour faire la commande. Contactez-la pour lui faire part de votre intérêt à recevoir un exemplaire. Dépêchez-vous, car chaque établissement a jusqu'au 26 février pour indiquer la quantité totale de planificateurs à commander.

Tout comme l'an passé, par souci écologique, votre établissement ne recevra que le nombre de planificateurs qui aura été commandé via le formulaire prévu à cet effet sur le site du Syndicat de Champlain.

Il serait bon de prévoir quelques exemplaires supplémentaires pour votre établissement, en raison des remplacements et des mouvements de personnel à venir, particulièrement pour le personnel de soutien.

Nous vous rappelons que *L'Outil de travail quotidien* est gratuit et n'engendre aucuns frais pour le Syndicat. L'argent amassé grâce aux pages publicitaires paie les coûts de production et la balance est remise à plusieurs organismes d'entraide de la région.

Vous avez des suggestions pour l'amélioration de votre outil de travail ? Communiquez avec moi à :

[sboudreau@syndicatdechamplain.com](mailto:sboudreau@syndicatdechamplain.com).

**Sandra Boudreau**  
Coordonnatrice

## Formations à venir : Sortez vos agendas !

### Rencontres d'information pour les enseignants à statut précaire et les stagiaires du secteur des jeunes

Pour informer les membres sur les types de contrats et la rémunération, sur la démarche d'évaluation, sur les listes de priorité d'emploi et sur la tâche enseignante.

- 14 avril à 16 h 30 pour le CSSMV
- 15 avril à 16 h 30 pour le CSSP
- 28 avril à 17 h pour le CSSVT

### Rencontres d'information sur les droits parentaux

Pour les futurs ou nouveaux parents, la conseillère à la sécurité sociale de la CSQ, Mélanie Michaud expliquera les droits en regard de la convention collective ainsi que du Régime québécois d'assurance parentale.

- 15 avril à 19 h pour le personnel de soutien (offerte en virtuel par la FPSS)
- 24 avril à 16 h 30 en mode virtuel pour le personnel enseignant

### Soirées d'information virtuelles sur le mouvement de personnel - Soutien

- 7 mai à 18 h pour le secteur général
- 4 juin à 18 h 30 pour le secteur des services directs aux élèves

Ces rencontres présenteront les étapes des mouvements de personnel selon les différents statuts de salarié dans le but d'avoir une bonne compréhension des clauses se rattachant aux affectations et à leurs impacts.

### Soirées d'information virtuelles sur l'assurance-emploi

- 26 mai à 16 h 30 pour le personnel enseignant
- 4 juin et 10 juin à 19 h pour le personnel de soutien (offertes par la FPSS)

Présentation, par la conseillère de la CSQ, Mélanie Michaud, des éléments essentiels de la démarche en assurance-emploi.

Inscription obligatoire pour toutes les formations sur notre site Internet, sous l'onglet « Inscriptions ».



Nous avons le plaisir de partager avec vous le visuel du Collectif 8 mars pour souligner la Journée internationale des droits des femmes 2025 sous le thème *Encore en lutte*.

L'horloge se dérègle. Le temps avance, mais nos droits durement acquis peuvent reculer. Chaque grain de sable qui tombe nous rappelle que nous ne devons rien lâcher. La droite continue de monter, tout peut basculer.

En ce 8 mars, on se tient debout, le poing levé. Ce poing, c'est notre force collective, notre cri de refus. Le symbole de Vénus, dans le creux de notre main, incarne notre liberté : celle de décider de notre corps et de notre vie.

Comme l'araignée résiliente qui tisse sa toile, on continue de construire un monde où personne n'est laissé derrière. Chaque victoire, chaque fil ajouté témoigne de notre force face aux obstacles. Ensemble, on tisse un féminisme antiraciste, anti-impérialiste et résolument inclusif.

Source : Collectif 8 mars (lacsq.org)

### Un symbole des luttes féministes

Procurez-vous le macaron du 8 mars, signe de solidarité entre femmes, afin de souligner votre appui. C'est un geste concret de votre implication à l'amélioration de la condition des femmes. Pour chaque macaron vendu au coût de 4 \$, un don de 1 \$ sera versé à une maison d'hébergement pour femmes.



# Objet : Persévérants et solidaires

Geneviève en lettre attachée

Le contexte dans lequel nous vivons actuellement laisse, plus souvent qu'autrement, un goût amer en bouche. Peu importe l'angle sous lequel on en fait l'analyse, on dirait que l'on baigne dans les plaies ouvertes d'un monde atteint d'un mal incurable. Que l'on s'attarde à la politique, l'économie, l'environnement ou encore la justice sociale, on dirait qu'il n'y a nulle part où ça va bien. Et pourtant, on continue. *On passe à travers sa vie à coup de journées*<sup>1</sup>. On observe, on critique, et rapidement, on se résigne et on replonge dans la broue du quotidien.

Je me pose souvent les questions suivantes : Comment peut-on motiver les gens à se mobiliser même quand les causes leur semblent si loin de leur réalité ? Est-ce qu'agir nécessite qu'il se produise un événement choquant, quelque chose qui nous secoue suffisamment pour que notre instinct de protection s'active et qu'il nous pousse à s'engager pour que les choses changent ? Comme l'annonce d'une maladie nous amènerait à revoir nos priorités ou à réparer des relations; comme une catastrophe naturelle éveillerait l'empathie, la générosité et l'entraide.

L'an dernier, nous nous sentions directement interpellés par le renouvellement des conventions collectives. Nous étions visibles à nous indigner, solidairement, pour des conditions de travail décentes en Éducation et nos voix, unies, ont mené à terme la signature d'une entente. C'était notre cause commune, celle qui soulevait les passions des collègues de partout sur le territoire de la province!

L'impression du retour à la normale qui s'installe depuis me heurte puisque la lutte de certains de nos collègues enseignants et du personnel de soutien n'est pas terminée. Les employés du Nord-du-Québec sont toujours en revendication de conditions de travail convenables et ils militent pour que le Conseil du trésor considère les besoins criants et spécifiques de cette région et des Peuples qui y vivent. Les problèmes du réseau scolaire qui affligent notre quotidien et qui ébranlent notre volonté à poursuivre dans nos professions, sont aussi présents chez le personnel des commissions scolaires crie et Kativik, mais à la puissance dix. À cela s'ajoutent les difficultés d'approvisionnement, de transport, d'absentéisme, d'accès à l'eau potable et les pénuries importantes de logements et de personnel.

Le Nord-du-Québec a besoin de stabilité et ce que les représentants syndicaux de nos collègues clament au gouvernement, c'est de donner au système social de cette région les moyens pour devenir attirant et ainsi diminuer les disparités. Quand les fondements de l'instruction publique sont bâtis sur le respect de l'égalité des chances, comment se fait-il qu'après plus de deux ans de négociations, il n'y ait toujours pas d'entente qui permettrait de faire rayonner ce principe pour ces populations. C'est injuste et aberrant.

Pour tenter d'améliorer leur sort, comme nous, ils ont fait la grève. Toutefois, ils doivent réitérer : trois jours supplémentaires, peut-être plus. Cette situation n'est-elle pas discriminatoire et inéquitable ? Lorsque nous étions à bout de souffle, l'an dernier, ils l'étaient comme nous. Aujourd'hui, ils doivent continuer mais sans la force du nombre et balayés par les artifices américains qui accaparent la couverture médiatique.

Comment pouvons-nous militer avec eux ? En nous rappelant que nos collègues du Nord négocient activement pour convenir de conditions de travail respectables et attrayantes; en ce sens, en utilisant leur visuel sur nos réseaux sociaux par solidarité. En prenant de leurs nouvelles par l'entremise des articles et reportages diffusés par plusieurs médias. En incluant leur réalité dans nos discussions professionnelles et personnelles, élargissant par le fait même notre vision de l'Éducation au Québec. Et surtout, en reconnaissant la persévérance immense dont ils font preuve. Solidarité!

<sup>1</sup>Le Train. Vilain Pingouin. 1990.

**Geneviève Bourbeau**  
Coordonnatrice



laPersonnelle

**Obtenez des tarifs de groupe avantageux  
en assurance auto, habitation et entreprise**



**En savoir plus**

## Les enjeux numériques (suite)

en éducation ne sont pas moins pressantes. Prenons l'exemple de la Suède, qui a adopté une stratégie numérique rapide et expansive, il y a maintenant une décennie. À mesure que les années passent, de nouvelles statistiques dérangeantes émergent. Les troubles de concentration et les difficultés d'apprentissage en lecture, en particulier chez les enfants qui utilisent des tablettes en classe, semblent affecter la réussite académique des élèves. En l'espace de cinq ans, la proportion d'enfants suédois de 10 ans rencontrant des difficultés en lecture est passée de 12 % à 19 %, une tendance suffisamment alarmante pour pousser le gouvernement suédois à revoir son approche du numérique en milieu scolaire. Gageons que la décentralisation des pouvoirs du ministère de l'Éducation de la Suède, au profit des écoles, aidera celles-ci à passer en mode solution plus rapidement que chez nous !

Faire entrer les écrans dans les écoles au détriment des feuilles, des livres et des crayons ne semble pas avoir apporté d'avancée en pédagogie ni avoir été bénéfique au niveau relationnel. Il est important de préciser que ce n'est pas la technologie en soi qui est remise en question, mais plutôt son intégration et son utilisation excessives. Comme partout, l'équilibre doit primer.

La Norvège se trouve dans une situation similaire. Au lieu de constater un

enthousiasme renouvelé des élèves pour des méthodes d'apprentissage modernisées, c'est une diminution générale de la motivation qui est observée. Le programme PISA, mis en place par l'OCDE pour évaluer les acquis scolaires des jeunes à l'échelle internationale, tire la sonnette d'alarme. Les résultats obtenus par de nombreux pays en matière de performance scolaire sont inquiétants. L'étude suggère clairement qu'il serait plus que nécessaire de mettre un frein à l'accélération incontrôlée de l'utilisation des technologies dans les écoles.

### Chez nous, au Québec

Face aux craintes exprimées par le personnel de l'éducation, le ministre n'a eu d'autre choix que d'intervenir. Il annonçait, en janvier 2024, la mise en place d'une interdiction des téléphones portables en classe, sauf lorsque leur utilisation est jugée indispensable à des fins pédagogiques. Serait-ce là une rare ingérence pertinente ? Bien que cet avancement soit significatif, il ne s'agit là que d'un premier pas.

Actuellement, une réflexion plus large sur l'impact des écrans sur les jeunes Québécois est en cours à travers une commission spéciale. Dans cette optique, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) a lancé, la semaine dernière, un sondage en ligne afin d'étoffer les données et de nourrir les discussions sur les réformes à mettre en place pour répondre aux appréhensions croissantes. La

présence grandissante des écrans n'inquiète pas seulement le personnel de l'éducation. Elle a fait réagir plusieurs corps médicaux, notamment les pédiatres, les psychiatres et les ophtalmologistes, qui ont fait part de leurs inquiétudes lors des auditions publiques de la commission. Ils ont souligné, à travers un rapport détaillé, des problématiques comme la myopie, l'insomnie et les difficultés relationnelles tangibles et croissantes en lien avec l'utilisation des écrans.

L'INSPQ (Institut national de santé publique du Québec) a également recueilli des données qui s'avèrent préoccupantes. Vous pouvez les consulter à : [www.inspq.gc.ca/ecrans-hyperconnectivite/ecole](http://www.inspq.gc.ca/ecrans-hyperconnectivite/ecole).

Or, tout n'est pas à jeter. Le numérique, en tant qu'outil, offre un potentiel considérable pour dynamiser l'enseignement. L'intelligence artificielle, par exemple, peut permettre aux enseignants de rendre les apprentissages plus captivants tout en minimisant l'investissement en temps. De plus, les ordinateurs peuvent stimuler la créativité et la motivation des élèves, notamment ceux qui rencontrent des difficultés en rédaction.

En somme, bien que l'intégration des technologies numériques dans l'éducation représente une avancée inéluctable et potentiellement bénéfique, il est crucial de s'interroger sur les modalités de cette intégration. Débutons rapidement cette grande réflexion !

**Sandra Boudreau**

Coordonnatrice



### Application MaCSQ

Saviez-vous que la Centrale a développé une application mobile pour ses membres ? Vous y trouverez l'actualité de la Centrale et un espace de mobilisation en temps réel entièrement numérique. De plus, vous pourrez personnaliser les notifications selon vos préférences.

Pour télécharger l'application sur iOS ou Android, rendez-vous ici :

[lacsq.org/macsq/](http://lacsq.org/macsq/).

